

<p style="text-align: center;">Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p style="text-align: center;">Lundi 30 Juin 2025</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 23 juin 2025 DATE D’AFFICHAGE : 24 juin 2025</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 13 Nombre de Conseillers votants : 17</p>
---	--

L’an deux mil vingt-cinq, le lundi 30 juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Aurélie RIALANT-BESLAND)

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCAULT, Chantal LEYE (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Rémy CHATTON), adjoints et, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Estelle HERVY, Monsieur Nicolas CITEAU, Madame Anne GROLEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Bernadette BROSSEAU), Monsieur Joël NEVEUX (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Jean-Pierre BUCHEL), conseillers municipaux.

Absents excusés : Monsieur Rémy CHATTON, Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Madame Bernadette BROSSEAU, Monsieur Jean-Pierre BUCHEL, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE

Absente : Madame Delphine JOFFRAUD

Pouvoirs : Monsieur Rémy CHATTON a donné pouvoir à Madame Chantal LEYE, Madame Aurélie RIALANT-BESLAND a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Madame Bernadette BROSSEAU a donné pouvoir à Madame Anne GROLEAU, Monsieur Jean-Pierre BUCHEL a donné pouvoir à Monsieur Joël NEVEUX

Madame Anne GROLEAU a été élu secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS VERT AU TITRE DU PROGRAMME
« AIDE AUX MAIRES BATISSEURS »**

Le Ministère de l’aménagement du territoire et de la transition écologique a mis en place une action dans le cadre du fonds vert dénommée « Aide aux maires bâtisseurs » pour soutenir les collectivités qui œuvraient dans la construction de logements pour répondre aux besoins de développement du territoire et pour répondre aux besoins de logements des habitants à prix abordables.

La commune de Mesquer a développé un programme de construction de 20 logements dont 16 dans le cadre d’un BRS permettant de faciliter l’accession à la propriété aux primo-accédants.

Considérant que la commune de Mesquer répond à l’ensemble des critères exigés par l’Etat pour prétendre à une subvention au titre de ce programme, il est proposé de déposer une demande de subvention dans le cadre du fonds vert au titre du programme « aide aux maires bâtisseurs ».

Le conseil municipal approuve, à l’unanimité, la demande de subvention auprès de l’état dans le cadre du fonds vert au titre du programme « aide aux maires bâtisseurs ».

Reçu au contrôle de légalité
le 02/07/2025
Publié ou notifié
le 03/07/2025
Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD
Maire

